



POLITIQUE CAPITAL SOCIAL

LA FRANÇAISE

Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Crédit Mutuel
Asset Management

2026

Sommaire

Les impacts du Capital Social sur l'écosystème financier	4
---	----------

L'approche du Groupe La Française en matière de Capital Social	7
---	----------

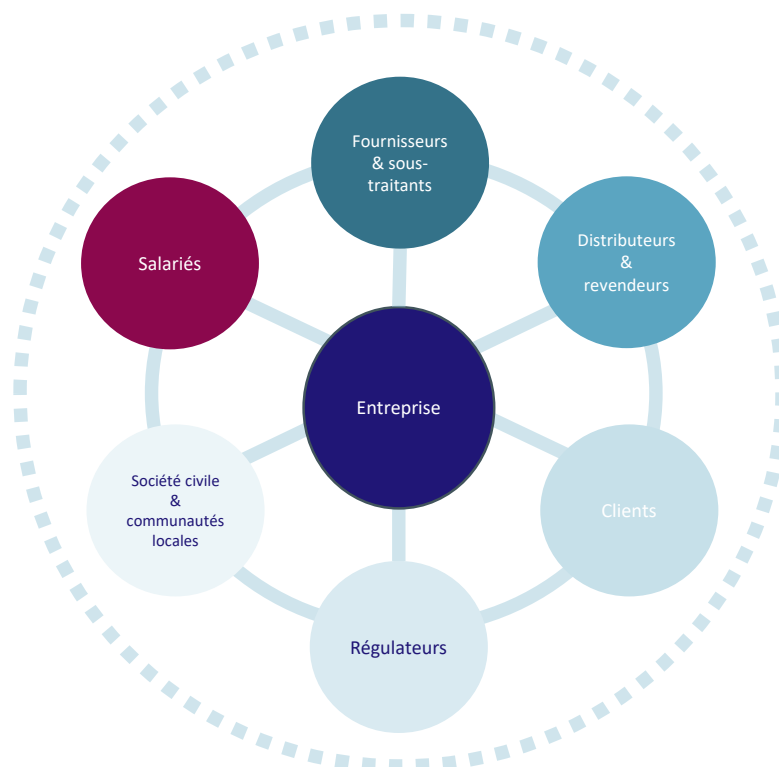
Section Actifs cotés	8
Exclusions	9
Intégration de l'analyse quantitative et qualitative	10
Méthodologies dédiées	10
Engagement et Vote	17
Reporting	18
Limites	18

Introduction

Le capital social fait partie des capitaux essentiels de l'entreprise, aux côtés du capital financier, du capital industriel ou encore du capital naturel et constitue un déterminant clé de la performance de long terme des entreprises.

Il recouvre **l'ensemble des compétences, connaissances et capacités des personnes employées par une entreprise**, ainsi que les relations qu'une organisation développe avec ses diverses parties prenantes externes pour faciliter son action (fournisseurs, sous-traitants, distributeurs, revendeurs, clients, communautés locales, régulateurs...).

Ecosystème des parties prenantes du capital social



En tant que gestionnaire d'actifs responsable, le groupe La Française reconnaît le rôle essentiel que joue le capital social dans la performance des entreprises qui, dans une économie de services, dépendent de manière accrue de cet actif intangible permettant de faire la différence dans le service rendu comme dans l'innovation ou la relation avec les clients. C'est également un élément essentiel pour le maintien d'un tissu social et économique et donc d'une société du vivre ensemble auquel nous sommes, comme notre actionnaire de référence Crédit Mutuel Alliance Fédérale, très attachés. Notre politique en matière de capital social s'aligne sur les cadres mondiaux, notamment la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les Principes Directeurs du Pacte Mondial de l'ONU et Lignes Directrices de l'OCDE ou encore les ESRS sociaux de la CSRD en Europe.

Cette politique s'applique à tous les actifs côtés du Groupe La Française, c'est-à-dire ceux de Crédit Mutuel Asset Management et des fonds délégués gérés pour Crédit Mutuel Gestion et Dubly Transatlantique Gestion ainsi que ceux de La Française Systematic Asset Management.

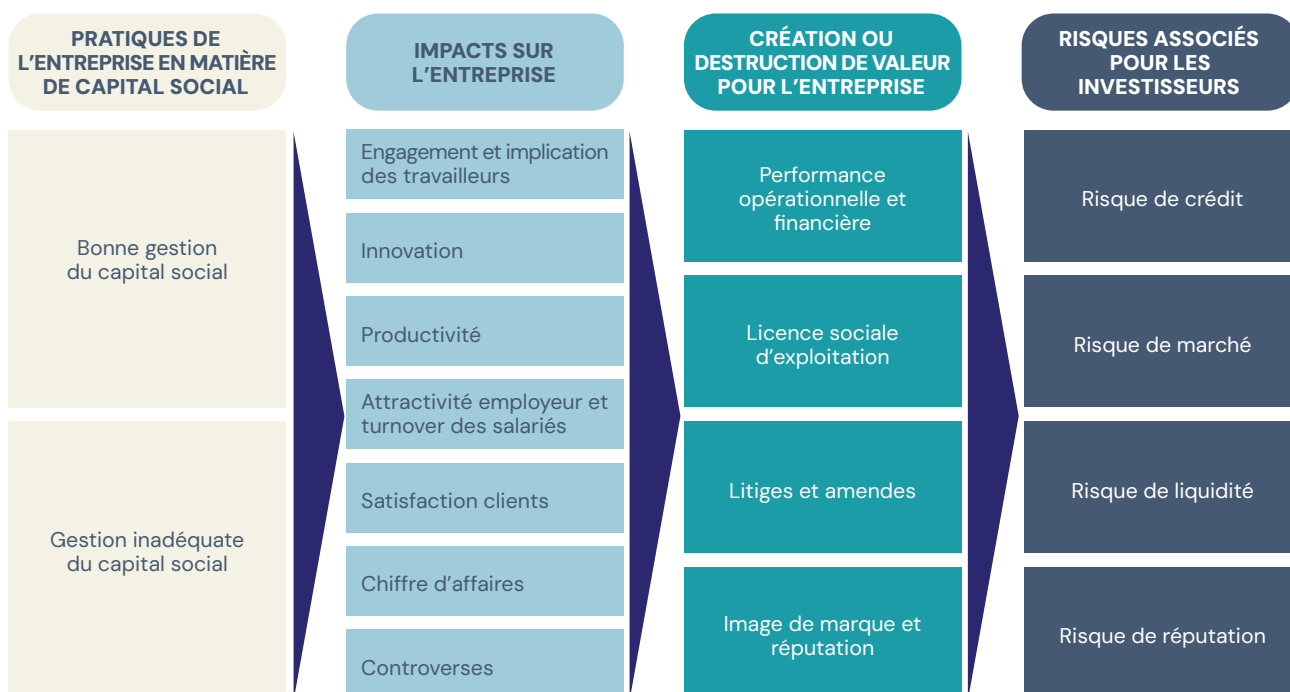


LES IMPACTS DU CAPITAL SOCIAL SUR L'ÉCOSYSTÈME FINANCIER

Une bonne gestion du capital social est un moteur de compétitivité et de solidité des modèles d'affaires. Elle est devenue d'autant plus cruciale dans un environnement marqué par les transitions technologiques et sociales, la recherche continue d'avantages concurrentiels et la prise de conscience accrue de la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise qui renforce la pression des régulateurs, des consommateurs et des talents. Or, la mondialisation de l'économie qui a entraîné un éclatement de la chaîne de valeur, tant au niveau de la production que de la distribution et de la consommation, rend cette gestion du capital social particulièrement complexe.

Le capital social est un actif intangible clé dont dépendent les entreprises et dont **une gestion inadéquate peut générer des incidences négatives à de multiples niveaux** : hausse de l'absentéisme, baisse de motivation et d'engagement des salariés, perte de productivité et de capacité d'innovation, difficulté à recruter, augmentation du taux de rotation des effectifs, défaut de qualité des produits achetés ou mis sur le marché, insatisfaction des clients, mauvaise image de marque et baisse du chiffre d'affaires, occurrence de controverses... Les risques qui en découlent peuvent être opérationnels mais aussi réputationnels, juridiques et financiers et sont des facteurs de destruction de valeur économique et financière pour les entreprises. A l'inverse, **des pratiques sociales robustes sont des leviers de création de valeur pour les organisations**. Celles qui investissent dans la formation, la sécurité, la diversité ou la qualité des relations avec leurs parties prenantes tendent à afficher une meilleure productivité, une plus grande capacité d'innovation, une réduction du turnover, une meilleure image d'entreprise et sont moins exposées aux risques d'incidents et de litiges⁽¹⁾.

Ainsi, la gestion du capital social a un impact direct sur la **capacité des organisations à opérer de manière efficiente et résiliente**. Ces dernières peuvent, au travers d'une stratégie adaptée, en faire un élément de différenciation concurrentielle qui contribue du mieux possible à la **valeur d'entreprise** et qui préserve et consolide leur **licence sociale d'exploitation**, c'est-à-dire leur légitimité et leur acceptabilité auprès de leurs parties prenantes.



1. Par exemple : Rapport de l'OCDE The human side of productivity : [Uncovering the role of skills and diversity for firm productivity: The Global Forum on Productivity at 10 | OECD](https://www.sbs.ox.ac.uk/sites/default/files/2024-10/Revisiting_Human_Capital_and_Firm_Performance.pdf) https://www.sbs.ox.ac.uk/sites/default/files/2024-10/Revisiting_Human_Capital_and_Firm_Performance.pdf

Si le capital social est une ressource pour l'entreprise, il n'est pas pour autant une ressource que cette dernière peut s'approprier. Les différents corpus de droits et les conventions internationales bannissent le pouvoir des entreprises de disposer des salariés à leur guise et introduisent la notion de droits humains. Il est ainsi de la responsabilité des entreprises de s'assurer du respect des droits humains et de mettre en œuvre des processus de « diligence raisonnable », c'est-à-dire des procédures d'identification, de prévention et d'atténuation des incidences négatives des activités des entreprises sur les personnes, que ce soient des incidences sur ses salariés ou sur ses parties prenantes externes comme les fournisseurs ou les communautés locales.

Pour un investisseur de long terme, la prise en compte structurée de ces dimensions est essentielle à une évaluation holistique du risque et à la création de valeur durable. Les ruptures opérationnelles, les litiges coûteux, les amendes réglementaires ou les controverses majeures découlant d'une mauvaise gestion du capital social peuvent affecter durablement la valorisation boursière d'une entreprise ou la capacité d'une entreprise à rembourser sa dette. De plus, être investi dans une société qui fait face à une controverse sociale majeure ou qui fait preuve de mauvaises pratiques sociales crée un risque réputationnel pour l'investisseur. Les institutions financières doivent gérer ces risques en intégrant des évaluations liées au capital social dans leurs grilles d'analyse stratégique et de gouvernance, afin de permettre d'identifier les entreprises les moins bien positionnées, d'anticiper les défaillances potentielles mais aussi de capter les opportunités de croissance durable offertes par les émetteurs qui gèrent efficacement leur capital social.



L'APPROCHE DU
GROUPE
LA FRANÇAISE EN
MATIÈRE DE
CAPITAL SOCIAL

Section Actifs cotés

Crédit Mutuel Asset Management prend en considération les sujets de capital social dans ses décisions d'investissement et ses activités d'engagement et de vote en assemblée générale.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités liés au capital social conformément :

- **au règlement européen SFDR** – Sustainable Finance Disclosure Regulation – relatif à la transparence des acteurs financiers sur l'intégration des critères extra-financiers dans les produits et décisions d'investissement,
- **à la directive CSRD** – Corporate Sustainability Reporting Directive – portant sur l'obligation des entreprises européennes de publier des informations sur leurs impacts notamment sociaux,
- **à la directive CSDDD** – Corporate Social Due Diligence Directive – liée au devoir de vigilance des entreprises visant à identifier, prévenir et atténuer les impacts négatifs de leurs activités tout au long de leur chaîne de valeur.

Cette approche s'articule autour des piliers suivants :



Exclusions

Crédit Mutuel Asset Management cherche à limiter les investissements dans les entreprises qui portent atteinte de manière significative au capital social.

Cet engagement se traduit tout d'abord par la mise en place d'exclusions :

- **Sont exclus des portefeuilles l'ensemble des producteurs de tabac traditionnel** ainsi que les entreprises tirant plus de 15% de leurs revenus de la distribution de tabac traditionnel. Cette approche est en ligne avec l'engagement de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, signataire du Tobacco-Free Finance Pledge et vise à stopper le financement du secteur du tabac dont la consommation mais aussi la production sont reconnues pour avoir des impacts néfastes en matière de santé publique.
- **Sont également exclus des portefeuilles les entreprises impliquées dans le développement, la production, l'utilisation, la maintenance, la distribution, l'importation ou l'exportation, le stockage et le transport d'armes interdites** (mines antipersonnel, armes à sous munition, armes biologiques et chimiques, armes nucléaires à destination d'Etats non dotés et vecteurs d'armes de destruction massive). Ces armes sont interdites par une majorité d'Etats ou par des conventions internationales comme la Convention d'Oslo sur les armes à sous-munitions, la Convention d'Ottawa sur les mines anti-personnel ou le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.
- **En complément de ces exclusions sectorielles, Crédit Mutuel Asset Management exclut de ses portefeuilles les entreprises faisant l'objet de controverses majeures en matière sociale** et notamment en matière de droits humains et droits sociaux, tels que définis par le Pacte Mondial de l'ONU et le référentiel de l'Organisation International du Travail. Le suivi des controverses suit un processus rigoureux et transversal impliquant les équipes de recherche, de gestion des risques et de gestion et consistant à identifier les controverses, analyser les mesures correctives prises par les entreprises concernées et à évaluer l'impact éventuel sur le capital social, sur la performance des entreprises et par extension, sur la performance des portefeuilles.
- Dans le cadre du principe de bonnes pratiques de gouvernance au sens du règlement SFDR, Crédit Mutuel Asset Management a également **une approche par standards minimums de pratiques de gouvernance qui discrimine les sociétés en dessous d'un certain seuil**, les rendant inéligibles à nos fonds articles 8 et 9. Ces principes de bonne gouvernance reposent sur quatre piliers et intègrent une dimension capital social : « structure de gestion saines », « relations avec le personnel », « rémunération du personnel » et « respect des obligations fiscales ».

Ces exclusions et la gouvernance autour de leur gestion sont expliquées plus en détail dans le document de [politique sectorielle](#).

Intégration de l'analyse quantitative et qualitative

Crédit Mutuel Asset Management s'assure que les entreprises et Etats dans lesquels il investit font preuve des meilleures pratiques en matière de capital social.

La proposition de valeur de la société de gestion s'appuie sur une analyse holistique et aussi exhaustive que possible de tous les facteurs liés au capital social qui pourraient avoir une incidence sur la performance financière des entreprises et de tous les impacts que leurs activités pourraient avoir sur le capital social.

Les sujets de capital social sont intégrés dans le modèle ESG propriétaire de Crédit Mutuel Asset Management au travers de critères d'analyse comme le respect des droits humains, la santé et sécurité au travail, la qualité de l'emploi, la gestion des carrières, le suivi de la performance sociale des fournisseurs et sous-traitants, les relations avec les communautés locales, la qualité et sécurité des produits ou les pratiques commerciales et marketing. Cela représente en moyenne plus de 30% du score total d'une entreprise et peut contribuer jusqu'à plus de 40% du score pour certains secteurs (services informatiques, services professionnels, secteur du divertissement...).

Le modèle ESG propriétaire fournit un socle quantitatif de scores sur plus de 8000 entreprises, calculés à partir de données issues de plusieurs fournisseurs externes. L'équipe de recherche financière et extra-financière utilise ensuite ses connaissances de l'entreprise et son expertise sectorielle pour effectuer – pour certaines entreprises – une évaluation fondamentale afin de compléter et ajuster l'analyse quantitative.

Méthodologies dédiées

Cohérence avec la mission du groupe

Crédit Mutuel Alliance Fédérale, notre maison mère, appartient au champ de l'Economie Sociale et Solidaire au regard de son statut mutualiste. Elle a été la première banque à opter pour le statut d'entreprise à mission et sa raison d'être : « Ensemble, Ecouter, Agir », forme le socle de ses engagements sociaux, sociétaux et environnementaux qui s'est déployé notamment par la mise en place du Dividende sociétal en 2023, une innovation forte et originale y compris dans le monde mutualiste.

Les engagements de Crédit Mutuel Asset Management en faveur de la Finance solidaire et de la Finance à impact entrent en parfaite résonance avec la stratégie et les engagements du groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale et ses valeurs de solidarité et de responsabilité. Le tout s'inscrit dans notre volonté de contribuer à une Transition juste.

Finance Solidaire

Définition et thèse d'investissement :

La Finance solidaire a vocation à accompagner le développement de l'Economie Sociale et Solidaire⁽²⁾ (ESS). C'est une économie humaine, car plaçant l'humain au cœur de ses projets, et une économie présente dans notre quotidien sur les thématiques de santé, de logement, de formation, d'assurances, d'accès au crédit... Partout, sur tout le territoire, des associations, des coopératives, des mutuelles, des fondations, sont à l'œuvre pour répondre à des besoins de solidarité, d'entraide auprès d'une population fragile.

La Finance solidaire au sein de Crédit Mutuel Asset Management a fait le choix d'inscrire sa thèse d'investissement et « d'utilité sociale » dans le mouvement historique qui caractérise l'ESS. Les investissements sont réalisés au sein d'un univers d'investissement solidaire centré sur deux thématiques majeures : la transformation et la réparation.

Thèse d'investissement et d'utilité sociale double

Transformation



Vise à financer des structures solidaires porteuses de projets innovants et contribuant au développement d'une économie plus équitable et au service des communautés et des territoires.

Réparation



Vise à lutter contre toutes les formes d'exclusion et à répondre aux besoins primaires non satisfaits comme l'accès au logement, à l'éducation, à la santé, à l'emploi...

Cette politique d'investissement permet d'accompagner le développement et l'essaimage des structures. Nous intervenons auprès de structures dont le modèle économique est éprouvé et ce, sur l'ensemble du territoire, ce qui nous permet de sécuriser nos investissements tout en favorisant le développement de l'utilité sociale des projets. Nos interventions prennent la forme d'investissement en capital ou en dette et plus généralement d'un mix des deux sur des durées d'amortissement comprises entre 1 an et 8 ans. Sur le plan de l'investissement en capital, Crédit Mutuel Asset Management s'inscrit dans le long terme, avec une approche de « capital patient » en pleine cohérence avec les principes de la Finance solidaire.

2. ESS ou Economie Sociale et Solidaire, elle cherche à concilier solidarité, performance économique et utilité sociale

De manière générale, nous concevons l'investissement solidaire comme un partenariat avec les structures émettrices. Au-delà de l'investissement financier, l'équipe de la Finance solidaire de Crédit Mutuel Asset Management s'implique dans la gouvernance des structures investies, en particulier lorsque l'investissement est réalisé en capital et lorsque sa présence est jugée utile. Cette implication est quasi systématique dans les structures dont la maturité économique reste à consolider. La présence dans les instances permet d'accompagner au plus près les dirigeants de ces structures et de nourrir les échanges sur l'évolution du modèle d'affaires et de l'utilité sociale/environnementale.

L'investissement indirect est un autre moyen de renforcer notre implication dans l'écosystème de la Finance solidaire en permettant :

- **D'élargir notre thèse d'investissement** en cherchant à l'ouvrir à des structures moins matures économiquement. Les prises de participation dans des fonds à impact de la Place, permettent, entre autres, de réduire le coût du risque tout en contribuant à l'émergence de nouveaux acteurs de l'ESS, en intervenant auprès de structures solidaires à impact ayant une maturité économique plus faible.
- **De participer à leur Comité d'investissement/d'engagement.** Ces comités sont l'occasion d'échanger sur les méthodes d'analyse et sur la santé économique du secteur.

Une partie des investissements est réalisée au sein de fonds à impact de Place auprès d'acteurs qui partagent notre engagement vis-à-vis des émetteurs de l'ESS.

Le développement de l'écosystème ESS et Finance Solidaire

Au-delà de l'investissement, nous souhaitons contribuer au développement de l'écosystème de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Finance solidaire. C'est ainsi que Crédit Mutuel Asset Management est devenu membre du bureau de FAIR Finansol en 2024 et s'implique dans la recherche universitaire au travers de liens réguliers avec certaines « Chaires ESS ».

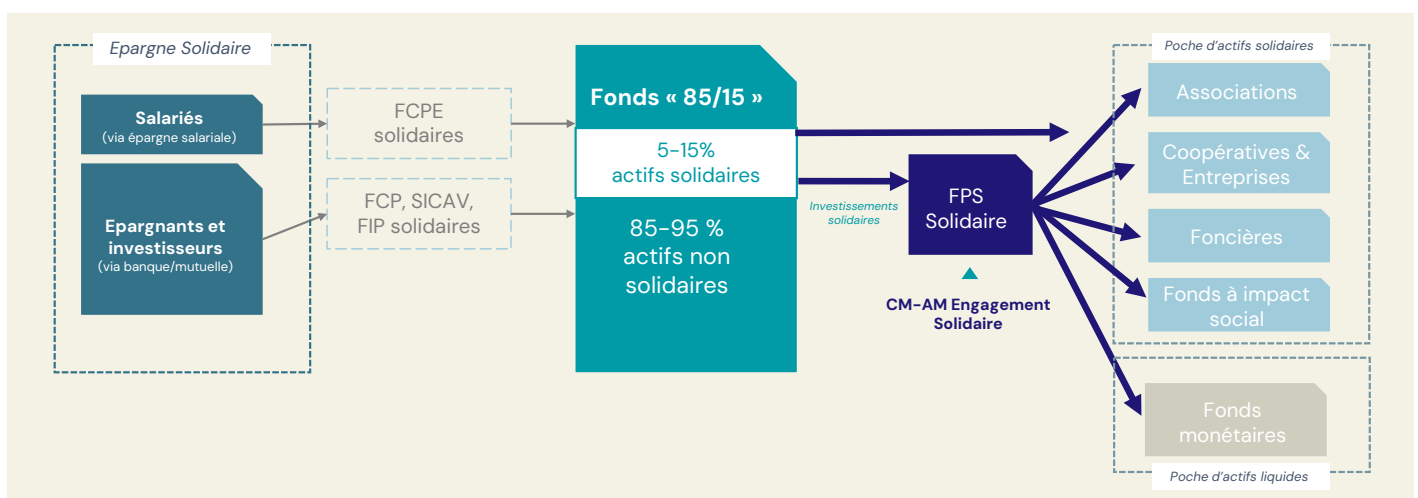
Gamme de fonds solidaires Crédit Mutuel Asset Management

Les fonds solidaires dits fonds 85/15 (historiquement fonds 90/10) sont constitués d'une poche d'investissement solidaire comprise entre 5 et 15% de l'actif net du fonds. Cette poche coexiste ainsi avec des poches d'investissements cotés plus ou moins exposées sur le marché actions et taux/crédit. Le modèle du fonds solidaire repose sur une performance attendue générée par la poche cotée et une poche solidaire dont le rendement est moindre, tenant compte de sa vocation d'utilité sociale et/ou environnementale.

L'ensemble de la gamme, hors fonds dédiés, bénéficie d'une labellisation a minima ISR⁽³⁾ et pour les 3 fonds ouverts du label Finansol⁽⁴⁾, obtenu en 2025. L'encours à fin 2025 des fonds 85/15 positionne Crédit Mutuel Asset Management comme 4^{ème} acteur de la Finance solidaire.

Le FPS outil de mutualisation de l'investissement solidaire

Crédit Mutuel Asset Management s'est doté d'un outil de mutualisation de la gestion des poches solidaires. Créé fin 2021, ce FCP est souscrit, à date, exclusivement par nos fonds solidaires à partir de leur poche solidaire.



Les investissements du FPS sont orientés vers la réparation et la transformation conformément à notre thèse d'investissement. A la création du FPS, l'équipe Finance solidaire s'est donnée comme priorité de couvrir les principales thématiques liées à la réparation : accès au logement, à la santé, au micro-crédit ou encore la thématique du bien-vieillir... Cette thématique représente actuellement une part significative de l'encours, tandis que la thématique « transformation » s'étoffe progressivement depuis 2022. Parallèlement, depuis 2022 le portefeuille s'est progressivement étoffé pour couvrir la thématique « transformation » qui représente à date 11,9% de l'encours du FPS. Ces investissements ont permis de couvrir les thématiques liées à la mobilité, à la production d'énergie ou encore à l'agriculture.

3. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://www.lelabelisr.fr/>

4. Pour davantage de renseignements sur ce label : www.finance-fair.org

Gestion à impact

Définition et thèse d'investissement :

L'investisseur à impact, en recherchant un impact environnemental et/ou social positif sans renoncer au rendement financier, se donne à la fois une obligation de moyens et de résultats. La mise en œuvre d'une telle démarche est nouvelle (notamment sur le périmètre des actifs cotés) et porteuse d'innovations, tant dans le cadre analytique et les outils déployés que dans la mesure des résultats attendus et la transparence attendue sur toute la chaîne de valeurs liée à une telle démarche. Au-delà de la recherche d'un impact positif, ce type d'investissement est donc relativement disruptif, dans la mesure où il vise à faire évoluer les modèles économiques traditionnels et à ajouter le prisme de la contribution positive à l'activité financière. Face à la conjoncture de défis environnementaux et sociaux majeurs, l'investisseur à impact cherche à diriger les flux financiers vers des activités vertueuses, soutenant ainsi les différentes transitions vers de nouveaux modèles socio-économiques.

Même s'il n'existe pas aujourd'hui de définition précise de l'investissement à impact, la philosophie Impact First du Crédit Mutuel AM s'inspire notamment des travaux de l'Institut de la Finance Durable, du FIR en collaboration avec France Invest et du Global Impact Investing Network (GIIN). Même si le champ de l'investissement à impact est relativement nouveau et qu'il évolue constamment, un consensus de place s'est formé autour de trois piliers complémentaires de l'investissement à impact. Ceux-ci doivent nécessairement être déclinés dans le cadre d'un processus d'investissement pour qualifier la recherche de l'impact et la contribution de l'investisseur :

Investissement à impact

Intentionnalité



Volonté de l'investisseur de générer un bénéfice social ou environnemental mesurable en même temps qu'un retour financier.

Additionnalité

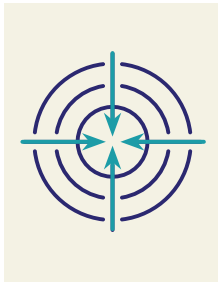


Contribution particulière et directe de l'investisseur permettant à l'entreprise investie ou au projet financé d'accroître l'impact net positif généré par ses activités.

Mesure

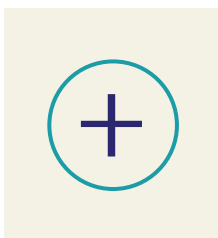


Capacité de l'investisseur à mesurer son impact extra-financier et de rendre compte de l'atteinte des objectifs affichés en amont.



- L'intentionnalité⁽⁵⁾

Il s'agit ici de définir en amont l'intention que l'investisseur souhaite avoir au travers du déploiement de sa stratégie d'investissement. L'approche s'articule principalement autour des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) et d'une démarche clairement explicitée en amont, avec la mise en place d'une gouvernance propre et d'un cadre analytique robuste.



- L'additionnalité⁽⁶⁾

On s'assure ici de la valeur ajoutée de l'investisseur sur le long terme, notamment via des mécanismes qualitatifs tels que l'engagement actionnarial auprès des émetteurs et la participation à des initiatives de place dédiées à l'investissement à impact.



- La mesure⁽⁷⁾

Il s'agit d'être transparent sur « l'évaluation des externalités sociales et/ou environnementales des investissements, à l'aune des objectifs d'impact intentionnellement poursuivis par l'investisseur.

Le développement de l'écosystème de la finance à Impact

Fidèle à ces engagements et pouvant capitaliser sur de solides fondamentaux, Crédit Mutuel AM se positionne activement sur l'investissement à impact et crée son pôle de gestion 'Impact First' en 2022. Sa mission est de proposer des produits financiers d'actifs cotés compétitifs qui s'engagent en amont à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs environnementaux et/ou sociaux tout en rendant compte des résultats atteints.

Déjà membre actif de l'Institut de la Finance Durable (anciennement Finance for Tomorrow), Crédit Mutuel AM rejoint le Global Impact Investing Network puis lance le premier fonds de sa franchise Impact First en mai 2023.

Gestion Impact First CMAM

La gestion Impact First du Crédit Mutuel Asset Management se donne un objectif d'impact social, qui cherche à répondre favorablement aux problématiques d'accès à différents biens et/ou services considérés comme essentiels (comme par exemple le logement, la santé, l'éducation ou la mobilité), dans une logique d'inclusion sociale en lien avec plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

5. Global Impact Investing Network (GIIN), Core Characteristics of Impact Investing, https://thegiin.org/assets/Core%20Characteristics_webfile.pdf

6. FIR-France Invest, Investissement à Impact : une définition exigeante pour le coté et le non coté, https://www.frenchsif.org/isr-esg/wp-content/uploads/Cahier-Impact-FIR-France-Invest_mars-2021.pdf

7. Ibid

Selon une définition de la Banque Mondiale⁽⁸⁾, l'inclusion sociale repose sur un processus d'amélioration des termes selon lesquels les individus participent à la société. Il s'agit de lever les obstacles à l'accessibilité pour tous à des services et structures ordinaires (enseignement, santé, emploi, logement, finance, etc.). L'exclusion de groupes structurellement désavantagés entraîne des coûts considérables, tant au niveau individuel qu'au niveau collectif.

Au niveau individuel, cette exclusion de tissu socio-économique peut entraîner pauvreté et dépendance économique, une éducation limitée, un emploi précaire ou encore un état de santé dégradé. Au niveau national, cela peut se traduire par une perte du Produit National Brut (PNB), une perte de richesse en capital humain ainsi qu'une augmentation des tensions sociales au sein de la société.

La Banque Mondiale a ainsi estimé à 160 trillions de dollars la perte de richesse en capital humain due à l'inégalité homme-femme dans le monde, entre la période 1995 et 2018, ou encore que plus de 90% d'enfants en situation de handicap dans les pays en voie de développement ne vont pas à l'école⁽⁹⁾.



8. Banque Mondiale, The Changing Wealth of Nations, 2021

9. Ibid



Engagement & Vote

Le capital social est un de nos quatre piliers en termes de Stewardship – engagement et vote –, avec le climat, le capital naturel et la gouvernance. Nous insistons auprès des entreprises sur la nécessité d'améliorer la publication d'informations et la transparence sur ce sujet.

Dans le cadre de nos engagements, nous agissons à titre collaboratif via le WDI (Workforce Disclosure Initiative) que nous soutenons depuis 2021 en envoyant des lettres ciblées à certaines entreprises et au travers du soutien à la fondation Access to Medicine ciblée sur les entreprises pharmaceutiques.

Nous abordons également les questions de diversité via le 30% Investor Club France dont nous sommes un membre actif, celles de santé et de bien-être au travail via Shareaction et l'initiative LIPH (Long Term Investors' in People's Health) ou via la Tech and mental Health Initiative.

Enfin la question des droits de l'homme est traitée au travers de l'initiative PRI Advance sous l'égide des PRI.

Nous favorisons également le partage de connaissance en participant à des groupes de travail en lien avec la thématique sociale au sein du FIR et de l' « IIGCC Just Transition Working Group ».

Par ailleurs, nous avons des lignes directrices de votes en Assemblée Générale en matière de diversité des conseils d'administration et des comités exécutifs ainsi qu'en matière de respect des droits humains. Dans le cas où l'entreprise a des pratiques contraires à nos principes et critères, nous votons contre l'approbation de ses états financiers. Afin de favoriser la promotion de ces principes, nous effectuons également une campagne d'engagement pré-AG en lien avec ces sujets de diversité et de droits humains.

Pour plus de détails, notre politique de vote et d'engagement sont disponibles [ici](#).

Reporting

Nous publions les risques liés au capital social et les impacts sur nos actifs, conformément aux exigences de l'article 29 LEC, et fournissons des mises à jour annuelles sur nos activités de gestion et d'engagement en lien avec le capital social : pour plus de détails, voir notre [site Web](#).

La gouvernance de notre engagement en faveur de capital social est organisée au moyen de :

- Les ressources dédiées aux objectifs d'engagement et d'analyse via l'**équipe de recherche financière et extra-financière**, responsable de l'analyse des sociétés ainsi que de l'engagement et du vote.
- **Les équipes de gestion des risques et de conformité** qui, en collaboration avec nos équipes de Gestion des Données, supervisent la mise en œuvre des politiques et le suivi des progrès.
- **Le Comité Stewardship** qui supervise les activités liées au vote, à l'engagement, aux exclusions et aux controverses sur tous les sujets, y compris le capital social. Ce comité sera sollicité lors des mises à jour méthodologiques et de leur mise en œuvre.
- **Le Comité exécutif de Crédit Mutuel Asset Management** qui approuve les engagements relatifs au capital social pris au niveau de l'entreprise et vérifie les progrès au moins une fois par an.

Limites

Notre analyse du capital social se heurte à ce jour aux difficultés suivantes :

Disponibilité de la donnée : beaucoup de données à caractère social ne sont pas divulguées par les entreprises et les estimations de ce type de données sont trop aléatoires.

Comparabilité de la donnée : les méthodes de calcul sont différentes d'une région ou d'un pays à l'autre ; la notion d'employé elle-même peut varier (CDD, alternant, etc) tout comme par exemple la définition d'un accident du travail

Interprétation de la donnée : elle ne peut se faire globalement et doit intégrer le métier, le secteur et la dynamique de l'entreprise. Un taux de turnover élevé peut être le signe d'un secteur dynamique et concurrentiel ou d'un vrai souci de management au sein de l'entreprise. Un taux de turnover faible peut être le signe d'une bonne gestion du capital social comme d'une entreprise qui se referme sur elle-même et ne bénéficie pas d'apport de sang neuf.

Absence de cadre : la taxonomie sociale européenne, un temps envisagée, a été abandonnée car justement trop complexe à mettre en œuvre. L'accent mis sur les données environnementales, dans un 1^{er} temps climatiques puis désormais liées au capital naturel font des données sociales le parent pauvre des efforts de transparence.

Au travers du thème de la transition juste qui gagne en ampleur, il est évident que les aspects humains et sociaux demeurent essentiels et doivent continuer à être promus et être pris en compte au mieux dans nos gestions.

RETROUVEZ-NOUS SUR
WWW.LA-FRANCAISE.COM

GROUPE LA FRANÇAISE

Siège social : 128, boulevard Raspail 75006 Paris

Société par actions simplifiée au capital de 209 354 020 €

RCS PARIS 480 871 490

Contact : +33 1 44 56 10 00

MARS 2026

Les informations contenues dans ce document ne sauraient constituer un conseil en investissement, une proposition d'investissement ou une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers. Cette publication est destinée aux investisseurs professionnels et non professionnels au sens de la directive MIF. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de leurs auteurs à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. Le Groupe La Française ne saurait être tenu responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne peut être reproduite, totalement ou partiellement, diffusée ou distribuée à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable du Groupe La Française.

LA FRANÇAISE
Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Crédit Mutuel
Asset Management

